

La mort et l'Assomption de la Sainte Vierge dans la tradition des cinq premiers siècles (Suite.)

In: Échos d'Orient, tome 25, N°142, 1926. pp. 129-143.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie Martin. La mort et l'Assomption de la Sainte Vierge dans la tradition des cinq premiers siècles (Suite.). In: Échos d'Orient, tome 25, N°142, 1926. pp. 129-143.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1926_num_25_142_4557

La mort et l'Assomption de la Sainte Vierge dans la tradition des cinq premiers siècles ⁽¹⁾

(Suite.)

Saint Grégoire de Nysse († vers 394).

Nous avons entendu plus haut saint Grégoire de Nysse nous décrire avec une exactitude de peintre l'apparition de la Mère de Dieu à saint Grégoire le Thaumaturge. Nous n'oserions dire que le narrateur a vu dans cette scène ce que nous avons essayé d'y découvrir. Ce qui est sûr cependant, c'est que nous sommes autorisés à le ranger parmi ceux qui ont enseigné que Marie avait remporté sur la mort une prompte victoire. Cet enseignement est explicite. On le trouve formulé dans l'un des premiers écrits de l'évêque de Nysse, son traité *De la virginité*, composé vers 370-371. Ce qui nous étonne, c'est que les historiens et les théologiens y aient prêté jusqu'ici si peu d'attention. Le passage que nous allons mettre sous les yeux du lecteur se rencontre sans doute dans plusieurs dissertations sur l'Assomption et quelques rares traités de mariologie ; mais ceux qui l'ont cité — et souvent ils l'ont fait d'une manière très incomplète (2) — n'en ont pas fait ressortir toute l'importance, faute sans doute de recourir au texte original. Ce passage se lit au chapitre XIII du *De Virginitate*. Le saint docteur veut établir que la virginité triomphe de l'empire de la mort, et il a une manière fort ingénieuse de le prouver. Sa démonstration revient à ceci : « La virginité triomphe de l'empire de la mort, parce qu'elle lui coupe, pour ainsi dire, les vivres. Pourquoi la mort poursuit-elle ses ravages ? C'est parce que le mariage lui fournit sans cesse de nouvelles victimes.

» C'est de la génération que la corruption tire son origine, et ceux qui, en gardant la virginité, s'abstiennent d'engendrer, posent en eux-mêmes une limite à la mort, l'empêchant d'aller plus loin.

(1) Voir *Echos d'Orient*, janvier 1926, p. 5-20.

(2) D. Renaudin, par exemple, *op. cit.*, p. 125, traduit d'une manière très insuffisante le bout de texte grec qu'il donne en note, de sorte qu'on n'en voit pas du tout la véritable signification.

Frontières vivantes séparant l'empire de la vie de celui de la mort, ils arrêtent celle-ci dans sa course en avant. Si donc la mort ne peut passer au delà de la virginité, mais trouve en elle son terme et sa destruction, il est clairement démontré que la virginité triomphe de la mort... *De même que — pour parler de Marie, Mère de Dieu — la mort, qui a régné depuis Adam jusqu'à elle — oui, jusqu'à elle, puisque d'elle aussi la mort s'est approchée (ou : a fondu sur elle, ne l'a pas épargnée), επειδή και κατ' αὐτήν ἐγένετο — de même, dis-je, que la mort, après s'être butée contre le fruit de sa virginité comme contre un rocher, a été écrasée, s'est brisée contre elle (Marie), περί αὐτήν συνετρίβη, de même, en toute âme qui passe la vie présente sur la nacelle de la virginité, la puissance de la mort sera brisée en quelque sorte, et elle est détruite par le fait qu'elle n'a plus personne en qui enfoncer son aiguillon. » (1)*

Comme on le voit, Grégoire fait ici une comparaison entre la Vierge par excellence, la Mère de Dieu, et les vierges ordinaires. La comparaison a pour objet le triomphe sur la mort corporelle. Marie, parce qu'elle est mère vierge d'un Fils, contre lequel, comme contre un rocher, la mort s'est heurtée, a remporté sur celle-ci une victoire complète, bien qu'elle ait commencé par être sa victime. Les vierges, elles, ne peuvent évidemment se promettre un triomphe semblable, et espérer échapper, comme Marie, à la domination de la mort; leur victoire consiste à arrêter et à détruire sa puissance, en refusant de lui donner de nouvelles victimes. Voilà, si nous ne nous abusons, le vrai sens de ce passage. Grégoire affirme bien clairement que Marie est morte, *ἐπειδή και κατ' αὐτήν ἐγένετο ὁ θάνατος*; mais il affirme aussi non moins clairement que le règne de la mort s'est arrêté à elle, *ὁ βασιλεύσας μέχρις ἐκείνης*, et que la mort s'est brisée contre elle, *περί αὐτήν συνετρίβη*, comme elle s'était déjà brisée contre son Fils, le Fruit béni de sa virginité.

(1) Ἀπὸ γενέσεως ἢ φθορὰ τὴν ἀρχὴν ἔχει. ἧς οἱ παυσάμενοι διὰ τῆς παρθενίας, ἐν ἑαυτοῖς ἔστησαν τὴν τοῦ θανάτου περιγραφὴν. περαιτέρω προελθεῖν αὐτὸν δι' ἑαυτῶν κωλύσαντες, καὶ ὡσπερ τι μεθόριον θανάτου καὶ ζωῆς ἑαυτοῖς στήσαντες, ἐπέσχον αὐτὸν τῆς ἐπὶ τὸ πρόσω φορᾶς. Εἰ οὖν οὐ δύναται παρελθεῖν τὴν παρθενίαν ὁ θάνατος, ἀλλ' ἐν αὐτῇ καταλήγει καὶ καταλύεται, σαφῶς ἀποδείκνυται τὸ κρεῖττον εἶναι τοῦ θανάτου τὴν παρθενίαν... Ὡσπερ γὰρ ἐπὶ τῆς θεοτόκου Μαρίας ὁ βασιλεύσας ἀπὸ Ἀδάμ μέχρις ἐκείνης θάνατος, επειδή και κατ' αὐτήν ἐγένετο, καθάπερ τινὶ πέτρᾳ τῷ κάρπῳ τῆς παρθενίας προσπαύσας, περί αὐτήν συνετρίβη, οὕτως ἐν πάσῃ ψυχῇ τῇ διὰ παρθενίας τὴν ἐν σαρκὶ παρούσῃ ζῶν, συντριβήσεται πως καὶ καταλύεται τοῦ θανάτου τὸ κράτος, οὐκ ἔχοντος τίσι τοῦ ἑαυτοῦ κέντρον ἐναπερείσχηται. *De Virginitate*, c. XIII; *P. G.*, t. XLVI, col. 377 CD, 380 A. Pour l'expression « περί αὐτήν συνετρίβη », que nous traduisons par : *s'est brisée contre elle*, voir un sens semblable dans Aristophane : *περί λίθον πεσεῖν, être tombé contre une pierre, Acharniens*, v. 1130. On pourrait aussi rendre : *a été écrasée par rapport à elle, pour ce qui la regarde*.

La construction de la phrase indique sans doute que le principal triomphateur, c'est le Fils; mais incontestablement la Mère est associée à ce triomphe. Dans la phrase : *περὶ αὐτὴν συνετρίβη, αὐτὴν* désigne bien Marie, et non *πέτρα* ou *παρθενία*; car *συνετρίβη* est le verbe de la phrase principale, et la comparaison est établie entre la Mère de Dieu et les vierges. Si Marie, après être morte, a triomphé de la mort, au point qu'on puisse dire que celle-ci s'est brisée contre elle, c'est donc qu'elle est ressuscitée.

Une telle doctrine ne doit pas nous surprendre sur la plume de l'éminent théologien que fut saint Grégoire de Nysse. Il se faisait de la Mère de Dieu une idée très haute. Dans son homélie sur la Nativité de Notre-Seigneur, il exalte sa pureté et sa sainteté (1). Dans le sermon *De occursu Domini*, commentant les paroles du vieillard Siméon à la Vierge : *Un glaive transpercera ton âme*, il garde à peine une teinte légère de l'exégèse origéniste (2) : discrétion que n'ont pas imitée certains Pères du IV^e et du V^e siècle. Marie est pour lui la *Mère de la vie* (3) et la *racine de la joie* (4). C'est pourquoi Jésus ressuscité la favorisa de sa première apparition et la choisit comme première messagère de la joyeuse nouvelle (5). Ajoutons enfin que notre docteur paraît bien accorder aux ressuscités du jour de Pâques la résurrection glorieuse et définitive (6). Quoi d'étonnant qu'il ait admis pour Marie un privilège semblable?

Sévérien de Gabala († après 408).

Quelques théologiens ont trouvé une affirmation de l'Assomption dans un passage de la sixième homélie de Sévérien de Gabala sur la création. A cet endroit, Sévérien développe le parallèle classique entre Ève et Marie. Après avoir dit que la première s'est attiré par son péché la tristesse et la douleur, tandis que la seconde a reçu en partage la joie et le salut, et en a fait part aux autres, il continue :

(1) *In diem natalem Christi*, P. G., t. XLVI, col. 1138-1142. Ce discours est bien de Grégoire, quoi qu'en aient pensé certains critiques.

(2) *De Occursu Domini*, *ibid.*, col. 1176. Au lieu d'un doute touchant la divinité de Jésus, Grégoire ne prête à Marie qu'une surprise douloureuse devant le scandale de la croix.

(3) *Hom. XIII in Cant. Cant.*; P. G., t. XLIV, col. 1053 B : *ἔδει πάντως τὴν τῆς ζωῆς μητέρα ἀπὸ χαρᾶς τῆς κροσφορίας ἄρξασθαι.*

(4) *Oratio II in Christi resurrectionem*; P. G., t. XLVI, col. 633 A : *τῆ θεοτόκῳ ἔπρεπε τὰ τῆς χαρᾶς εὐαγγελίσασθαι, ῥίζη τῆς χαρᾶς οὖση.*

(5) *Ibid.*

(6) Cf. le fragment du livre perdu : *De Dei cognitione*, P. G., *ibid.*, col. 1120 B.

« Ève, jusqu'à ce jour, s'entend appeler la malheureuse : O la malheureuse, dit-on, de quelle gloire elle est déchue ! Quels malheurs ont fondu sur elle ! Marie, au contraire, entend chaque jour tout le monde la proclamer bienheureuse. De fait, remplie de l'Esprit-Saint (1), la Vierge elle-même a prophétisé cela. Écoutez ce qu'elle dit : *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il a jeté les yeux sur l'humilité de sa servante* (2) : *Désormais toutes les générations me proclameront bienheureuse.* (Luc. 1, 68, 48.) Pour montrer qu'elle tient la place d'Ève : « Jusqu'ici, dit-elle, on m'accablait d'outrages ; à partir de maintenant, toutes les nations me combleront de louanges. » Mais, me direz-vous, à quoi cela lui sert-il, puisqu'elle n'entend pas ces félicitations ? Je vous réponds qu'elle les entend certainement. N'est-elle pas dans le séjour lumineux, dans la terre des vivants, elle, la Mère du salut, elle, la source de la Lumière qui est perceptible par les sens ; oui, de la Lumière, qui est perceptible par les sens, à cause de l'humanité, et qui est accessible à l'esprit, à cause de de la divinité ? Ainsi donc, de toute manière elle est appelée bienheureuse (elle est parfaitement félicitée) [c'est-à-dire d'après le contexte : elle reçoit des félicitations, et elle les entend]. Du reste, du temps même qu'elle vivait encore dans la chair, ἀλλὰ καὶ ὡς ἔτι ἔζη ἐν σαρκί, on la disait bienheureuse. Étant encore dans la chair, elle entendit la louange. Ève commença par voir, puis goûta du fruit de l'arbre. Marie commença par parler, puis entendit la félicitation. Un jour que le Sauveur enseignait, une femme éleva la voix du milieu de la foule, et lui dit devant tous les assistants : *Bienheureux le sein qui vous a porté ; bienheureuses les mamelles que vous avez sucées.* (Luc. XI, 27.) » (3)

Ce passage, il faut l'avouer, n'est pas la limpidité même. Sévérien enseigne clairement que Marie est au ciel, et qu'elle entend les louanges que lui adresse la terre. Mais entend-elle ces louanges de ses oreilles de chair ? Est-elle au ciel avec son corps ? Ce qui pourrait en faire douter, ce sont les expressions suivantes : *Quand Marie vivait encore dans la chair — Quand elle était encore dans*

(1) Nous ne savons pourquoi Montfaucon a mis un point après les mots : ἀμέλει πληροθεῖσα Πνεύματος ἁγίου, alors qu'ils se rapportent visiblement à ce qui suit.

(2) On remarquera que l'orateur met sur les lèvres de Marie le début du cantique de Zacharie, qu'il mêle aux paroles du *Magnificat*.

(3) Nous transcrivons le passage principal du texte. Καὶ τί, φησὶν, ὠφελεῖται, μὴ ἀκούουσα; Μάλιστα μὲν οὖν ἀκούει, ἐκ τοῦ ἐν τόπῳ φωτεινῷ, ἐν χώρᾳ ζώντων εἶναι, ἢ μήτηρ τῆς σωτηρίας, ἡ πηγὴ τοῦ αἰσθητοῦ φωτός· αἰσθητοῦ διὰ τὴν σάρκα, νοητοῦ διὰ τὴν θεότητα. Οὕτως οὖν δι' ὅλου μακαρίζεται. *De mundi creatione, oratio VI, P. G., t. LVI, col. 197-198.*

la chair. Ces mots suggèrent naturellement l'idée qu'actuellement elle serait séparée de son corps. La première partie du texte, au contraire, est de tout point favorable à la présence de la Vierge au ciel en corps et en âme. L'orateur répond à l'objection vulgaire qu'on fait, quand il s'agit des personnes mortes : Elles n'entendent pas ce qu'on dit d'elles. A quoi sert à Marie d'être appelée bienheureuse, si elle n'entend pas le concert de louanges qui monte vers elle à travers les siècles ? Ces louanges, Marie les entend sûrement, dit Sévérien, parce qu'elle est dans la terre des vivants : et elle est dans la terre des vivants, parce qu'elle est la Mère du salut, parce qu'elle est la source de la Lumière à la fois sensible et spirituelle qui est Jésus, son Fils. Jésus est lumière sensible, à cause de son humanité ; il est lumière spirituelle, perceptible à l'intelligence, à cause de sa divinité. Or, la Mère du Salut doit être elle-même parfaitement sauvée, participer pleinement à la rédemption, et donc être déjà en possession de la gloire parfaite aussi bien dans son corps que dans son âme. De même, Marie est la source de la Lumière qui est Jésus, en tant que cette Lumière est perceptible au sens, en tant que Jésus est homme, ἡ πηγὴ τοῦ αἰσθητοῦ φωτός. Mais la source est de même nature que ce dont elle est le principe et l'origine. La Sainte Vierge, Mère de Jésus selon son humanité, se trouve donc dans la terre des vivants avec son humanité complète, avec son corps et avec son âme. C'est pourquoi aussi elle entend vraiment, non seulement au sens intellectuel, mais aussi au sens corporel du mot, les félicitations qu'on lui adresse. La conclusion de l'orateur montre que telle est bien sa pensée : Ainsi, dit-il, Marie est parfaitement félicitée : les louanges dont elle est l'objet ne sont pas un vain bruit qu'elle ignore ; ces louanges parviennent jusqu'à elle : elle les entend, οὕτως οὖν δι' ὅλου μακαρίζεται. Dès lors, l'expression : *Quand Marie vivait encore dans la chair* est synonyme de celle-ci : *Quand Marie vivait encore ici-bas*. La vie des bienheureux ressuscités n'est pas *une vie dans la chair*, bien qu'ils vivent *avec leur chair*. Leur corps est soustrait aux nécessités d'ici-bas ; il mérite l'épithète de spirituel, selon le mot de saint Paul. Cette interprétation de la pensée de Sévérien nous paraît de tout point fondée. L'évêque de Gabala a bien enseigné que Marie se trouvait au ciel en corps et en âme. Ce Syrien, qui garda toujours l'accent de son pays, reproduit donc sur ce point la doctrine de son compatriote, Ephrem d'Edesse.

Pour confirmer cette exégèse, on peut apporter un passage d'une

homélie de Sévérien sur la Nativité de Notre-Seigneur encore inédite. Nous l'avons trouvée dans le Cod. Vatic. graec. 1192, fol. 58 v.-61 v. qui est du xv^e siècle (1). Ce passage est ainsi conçu :

« Avant qu'ils eussent habité ensemble, Marie fut trouvée avoir conçu par la vertu du Saint-Esprit (Matth. 1, 18.). L'Évangéliste a bien dit : Elle fut trouvée. Elle fut, en effet, trouvée digne cassolette de la grâce, vice-ciel, arche inaccessible à la corruption, ἄσηπτος κιβωτός, celle qui, par une parole fugitive, a contenu le Verbe incompréhensible, a reçu les tables des Évangiles. » (2)

Nous avons entendu saint Hippolyte comparer l'humanité sainte du Verbe incarné, et spécialement sa chair virginale, à l'arche faite de bois imputrescible. Cette comparaison, l'évêque de Gabala l'applique directement à la Vierge-Mère. D'après lui, Marie est l'arche qui ne doit pas connaître la corruption, ἄσηπτος κιβωτός. Si donc elle est morte — et Sévérien ne le dit pas expressément — son corps virginal a échappé au sort commun à toute chair : elle a dû ressusciter comme son Fils, et comme lui revêtir le vêtement de l'immortalité glorieuse.

Les Pères latins.

La tradition latine du iv^e siècle et du début du v^e ne nous livrent rien d'explicite sur l'Assomption de Marie. Elle est plus affirmative sur le fait de sa mort. Nous ne revenons pas sur le témoignage probable qu'on peut tirer du sarcophage de *Santa Engracia* : nous en avons déjà parlé suffisamment.

Le docteur de cette époque qui sollicite le plus notre attention est saint Ambroise de Milan († 397), l'un des Pères du iv^e siècle qui ont le mieux et le plus souvent parlé de Notre-Dame. Il affirme d'abord que Marie n'est pas morte de mort violente. Commentant les paroles du vieillard Siméon : *Un glaive transpercera ton âme*, il écrit :

« Ni la lettre de l'Écriture, ni l'histoire ne nous apprennent que Marie ait quitté cette vie en subissant une mort violente. Ce n'est

(1) L'homélie commence par les mots : Πολλὰ μὲν αἰ ὄρωσαι τῆς χάριτος τοῦ Χριστοῦ. Elle est bien authentique, et fut prononcée après la mort de saint Jean Chrysostome, dont l'orateur fait l'éloge en terminant : Ἄλλ' ἐν ταύτῃ τὸν λόγον σφραγίσαι καλὸν τοῦ ἁγίου πατρὸς ἡμῶν ἐπισκόπου. Τίς γὰρ οὕτως ἡλίθιος καὶ πάντα τῆς εὐσεβείας ἀπεισχυνησμένος (sic, pour ἀπησχυμμένος), ἵνα μὴ φέρῃ, δι' ὄλου τῆ καρδιωφόρῳ μνήμῃ τὸν ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν τὸν σκιοφόρον (= nimbé) ἄνθρωπον, etc., fol. 61 v.

(2) Καλῶς τὸ εὐρέθη· ἀξία γὰρ μυροθήκη τῆς χάριτος, οὐρανοῦ τάξιν λαχοῦσα. ἄσηπτος κιβωτὸς εὐρεθεῖσα, ἣ τὸν ἀχώρητον Λόγον ἀσυστάτῳ λόγῳ χωρήσασα, καὶ τὰς πλάκας τῶν εὐαγγελίων δεξαμένη. fol. 60 r.

pas l'âme, en effet, mais le corps, qui est transpercé par le glaive matériel. Aussi ces paroles indiquent la science de Marie, qui n'ignorait pas le mystère céleste; car *la parole de Dieu est vivante et efficace, plus acérée que le glaive le mieux aiguisé; si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme et l'esprit, les jointures et les moelles; elle démêle les sentiments et les pensées du cœur.* » (Heb. IV, 12.) (1)

Ce que saint Ambroise ne nous dit pas, c'est de quelle manière la Sainte Vierge a quitté cette vie. Est-elle seulement morte? L'expression : *ex hac vita migrare*, ne dirime pas par elle-même la question. Ce qu'on peut supposer sans témérité, c'est que si l'évêque de Milan a cru à la mort de Marie, il a dû admettre aussi qu'elle était ressuscitée. Nous en avons pour indice ce passage du livre *De institutione virginis*, écrit vers 391 :

« Elle se tenait debout devant la croix, elle, la Mère; et tandis que les hommes fuyaient, elle se tenait là, sans crainte. Voyez si la Mère de Jésus a pu être infidèle à sa virginité, elle dont le courage a été inébranlable. Elle fixait ses yeux attendris sur les blessures de son Fils, par lequel, elle le savait, le monde allait être racheté. Mère, elle assistait debout à ce spectacle, et sa place était bien là; la main du meurtrier ne l'effrayait pas. Le Fils était suspendu à la croix; la Mère s'offrait aux coups des persécuteurs. Voulait-elle seulement être frappée, avant son Fils : ce sentiment d'une mère refusant de survivre à son fils était tout à sa louange. Désirait-elle plutôt mourir en même temps que son Fils : dans ce cas, elle tressaillait de joie, à la pensée de ressusciter avec lui, bien instruite qu'elle était du mystère, n'ignorant pas qu'elle était Mère de celui qui devait ressusciter. Sachant aussi que la mort de son Fils était un sacrifice pour le bien commun, elle était prête à s'associer par sa mort et à ajouter quelque chose, s'il l'eût fallu, à l'œuvre du salut du monde. Mais la Passion du Christ n'eut pas besoin d'auxiliaire, comme le Seigneur lui-même l'avait prédit longtemps à l'avance : *J'ai regardé, et personne pour m'aider* (Is. LXIII, 5) (2).

(1) « *Et tuam* », inquit, « *ipsius animam pertransibit gladius* ». *Nec littera nec historia docet ex hac vita Mariam corporalis necis passione migrasse; non enim anima, sed corpus materiali gladio transverberatur. Et ideo prudentiam Mariae haud ignaram mysterii caelestis ostendit. « Vivum enim verbum Dei et validum et acutum omni gladio acutissimo », etc. (Hebr. IV, 12.) Expositio Evangelii Lucae, II, 61. Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, t. XXXII. Vienne, 1902, p. 74.*

(2) « *Pendebat in cruce Filius, Mater se persecutoribus offerebat. Si hoc solum esset, ut ante Filium prosterneretur, laudandus pietatis affectus, quod superstes Filio esse volebat : sin vero ut cum Filio moreretur, cum eodem gestiebat resurgere, non ignara mysterii, quod genuisset resurrecturum : simul quae publico usui impendi mortem Filii noverat,*

Cette psychologie mariale laisse bien loin derrière elle l'exégèse d'Origène et des Pères grecs qui l'ont suivie. Loin de prêter à la Mère de Dieu debout au pied de la croix quelque chancellement dans la foi en la divinité de Jésus, le docteur latin nous dépeint avec beaucoup de finesse les sentiments de la Mère et de la Corédemptrice. Il nous laisse deviner, en même temps, sa pensée sur la destinée finale de Marie. Il lui prête, en effet, l'ardent désir et l'espoir assuré de ressusciter avec Jésus, au cas où elle serait morte en même temps que lui : *sin vero ut cum Filio moreretur, cum eodem gestibet resurgere, non ignara mysterii quod genuisset resurrecturum*. Ce désir et cet espoir de la Vierge de ressusciter avec son Fils n'ont pas dû l'abandonner, après le drame du Calvaire, si, d'après le plan divin, elle a dû passer par la mort. Se pourrait-il que ce désir et cet espoir aient été frustrés ? Par l'ensemble de son enseignement sur la Mère de Dieu, l'évêque de Milan nous autorise suffisamment à donner en son nom à cette question une réponse négative (1).

Reste cependant une objection, dont certains, comme le docteur Ernst, font quelque état. Dans sa dissertation *sur la question de Job et de David*, saint Ambroise déclare que Jésus-Christ est le seul, jusqu'à ce jour, à être ressuscité pour ne plus mourir.

« Lui-même est la résurrection, le premier-né d'entre les morts, en qui nous avons tous reçu le gage de la résurrection future ; mais il est encore le seul à être ressuscité d'une résurrection définitive. » (2)

Cette affirmation est impressionnante, mais il est difficile de lui attribuer la portée absolue qu'elle paraît avoir. Dans son *commentaire du psaume 1*, en effet, le saint docteur proclame bienheureux les ressuscités du jour de Pâques, et pense qu'ils entrèrent avec Jésus dans la Jérusalem céleste (3). Par ailleurs, comme nous l'avons déjà fait remarquer, Ambroise est muet sur la manière dont la Mère de Dieu a quitté cette terre.

Saint Jérôme, qui défendit si vigoureusement la perpétuelle virgi-

praestolabatur si forte etiam sua morte publico muneri aliquid adderetur. » *Liber de institutione virginis*, c. VII, 49; *P. L.*, t. XVI, col. 233. Cf. *Epist. LXIII* classis I, 109-110, *Ibid.*, col. 1270-1271.

(1) Saint Ambroise paraît bien enseigner l'Immaculée Conception, quand il écrit : *Suscipe me non ex Sara, sed ex Maria; ut incorrupta sis virgo, sed virgo per gratiam ab omni integra labe peccati.* In *psalm. cxviii*, 30.

(2) « *Ipse est resurrectio, primogenitus ex mortuis, in quo omnes quidem praerogativam futurae resurrectionis accepimus : solus tamen adhuc resurrectione perpetua surrexit.* » *De interpellatione Job et David*, I, 7, éd. C. SCHENKL, t. II, p. 227.

(3) *Enarratio in psalm. 1*, 54, SCHENKL, t. VI, p. 46; *P. L.*, t. XIV, col. 951.

nité de Marie contre les attaques d'Helvidius, ne dit rien ni pour ni contre l'Assomption. Dans son ouvrage sur la mariologie de ce docteur, Jean Niessen a cru découvrir la négation de la résurrection anticipée de Marie dans trois passages; mais, à notre avis, on n'en peut rien tirer contre le privilège marial (1). Ce qui est sûr, c'est que le solitaire de Bethléem, qui passa trente-quatre ans en Palestine, ignorait la tradition du tombeau de Gethsémani; et cela n'est pas étonnant, comme il apparaîtra clairement par ce que nous dirons tout à l'heure.

Saint Augustin affirme en plusieurs endroits de ses écrits que Marie est morte. Il prouve en ces termes que le corps du Verbe incarné était mortel :

« Dans le corps même du Verbe incarné, il n'y avait nul péché, mais la ressemblance de la chair de péché était dans le Seigneur, parce que la mort ne vient que du péché, et, sans nul doute, ce corps était mortel... Le Seigneur prit sa chair de la masse même qui avait mérité la mort à cause du péché. *Car, pour parler sans détour, Marie, fille d'Adam, est morte à cause du péché; Adam est mort à cause du péché, et la chair du Seigneur, née de Marie, est morte pour effacer les péchés.* » (2)

Dans le *Commentaire de saint Jean*, il écrit :

« Jésus confie sa Mère au disciple. Lui qui doit mourir avant sa Mère et ressusciter avant la mort de sa Mère, il recommande sa Mère. Homme, il confie à un homme celle qui est homme. » (3)

(1) J. NIESSEN, *Die Mariologie des heil. Hieronymus. Ihr Quellen und ihre Kritik*. Münster, 1913. Les trois références en question, qui en réalité n'en font qu'une, parce qu'elles se répètent à peu près mot à mot, sont : 1° *Adv. Rufinum*, II, 5; *P. L.*, t. XXIII, 447; 2° *Contra Iohannem Hierosol.*, 31; *P. L.*, *ibid.*, col. 309; 3° *Epist. LXXV*, 2; *P. L.*, t. XXII, col. 687. Il y a simplement ceci : « *Sed quaero, quod Origenes negat, utrum in eodem sexu, quo mortua sunt corpora, suscitentur : et Maria Maria. Iohannes resurget Iohannes?* » S'agit-il seulement dans cet exemple de la Vierge Marie et de saint Jean? Niessen serait fort embarrassé pour le prouver. Et s'il le prouvait, il serait encore plus embarrassé pour établir que, d'après ce passage, Marie ne doit ressusciter qu'au dernier jour. Le théologien allemand a oublié que saint Jérôme enseigne expressément la résurrection glorieuse des ressuscités du jour de Pâques.

(2) « *Nec in ipso corpore [Verbi incarnati] peccatum ullum erat, sed similitudo carnis peccati erat in Domino, quia mors non est nisi de peccato, et utique corpus illud mortale erat... Sic ergo peccatum Domini, quod factum est de peccato, quia inde carnem assumpsit, de massa ipsa, quae mortem meruerat ex peccato. Etenim, ut celerius dicam, Maria ex Adam mortua propter peccatum, Adam mortuus propter peccatum, et caro Domini ex Maria mortua est propter delenda peccata.* » S. AUGUSTINUS, *Enarratio in psalm. xxxiv*, 3, *P. L.*, t. XXXVI, col. 335. Ce passage, il faut le reconnaître, n'est pas facilement conciliable avec le dogme de l'Immaculée Conception.

(3) « *Commendat Matrem discipulo : commendat Matrem prior Matre moriturus, et ante Matris mortem resurrecturus : commendat homo homini hominem.* » *In Evangelium Iohannis*, tr. IX, c. II; *P. L.*, t. XXXV, col. 1456.

Ailleurs, il parle de la virginité perpétuelle de Marie, *qui fut vierge en enfantant, vierge en mourant* (1). Mais il se tait sur le sort ultérieur de celle-ci. Comme saint Ambroise, il dit que Jésus-Christ est le seul qui soit ressuscité pour ne plus mourir (2), et dans sa bouche, cette affirmation est plus stricte que chez l'évêque de Milan: car, d'après lui, les ressuscités du jour de Pâques retournèrent à leurs tombeaux (3). Cela ne suffit pas cependant pour le présenter comme un adversaire de la doctrine de l'Assomption. Lui qui ne veut pas entendre parler de péché, quand il s'agit de la Mère de Dieu, avait le sens théologique assez affiné pour l'exempter aussi de la corruption du tombeau. C'est sans doute à cette solution qu'il a dû s'arrêter, s'il s'est jamais posé la question. Cette conjecture a certainement pour elle plus de probabilité que la négation radicale.

Saint Paulin de Nole († 431) interrogea un jour l'évêque d'Hippone sur la prophétie du vieillard Siméon à la Vierge-Mère: *Un glaive de douleur transpercera ton âme*. Il répéta, après saint Ambroise, qu'on ne lit nulle part que la « très bienheureuse Marie » soit morte par le glaive, et il inclinait à croire que les paroles de Siméon visaient le martyr du cœur de la Mère assistant au supplice de son Fils (4). Augustin, dans sa réponse, confirma Paulin dans son sentiment (5). On ne trouve malheureusement rien de plus dans cette correspondance, qui semblait promettre davantage.

La position de saint Épiphane.

Saint Épiphane († 403) est un des rares théologiens de l'époque que nous étudions à avoir examiné *ex professo* la question de la mort et de l'Assomption de la Sainte Vierge. La position qu'il a prise est curieuse, et mérite d'attirer toute notre attention. Il n'a pas voulu dire nettement toute sa pensée, soit par scrupule — car il était d'une orthodoxie méticuleuse — soit par circonspection

(1) « *Natus de matre, quæ quamvis a viro intacta conceperit semperque intacta permanserit, virgo concipiens, virgo pariens, virgo moriens, tamen fabro desponsata erat.* » *De catechizandis rudibus*, c. xxii, 40; *P. L.*, t. XL, col. 330.

(2) « *Unus resurrexit iam non moriturus, Christus.* » *Enarratio in psalm. cxxvi*, 7; *P. L.*, t. XXXVI, col. 1673.

(3) *Epistola CLXIV classis III, ad Evodium*; *P. L.*, t. XXXIII, col. 712-713.

(4) *Epistola L ad Augustinum*; *P. L.*, t. LXI, col. 415-417: « *Secundum litteram, hoc mihi penitus obscurum est, quia nec Mariam beatissimam usquam legimus occisam, ut de corporali gladio sanctus ille ei futuram passionem prophetasse videatur.* »

(5) *Epistola CLIX classis III, ad Paulinum*; *P. L.*, t. XXXIII, col. 644.

apologétique et polémique; mais il laisse percer suffisamment son opinion personnelle, et cette opinion est toute favorable à la doctrine de l'Assomption proprement dite. Remarquons, en passant, que ce Père jouit de peu de faveur auprès des théologiens qui se sont occupés de l'Assomption. Certains lui en veulent d'avoir mis en doute la mort de la Mère de Dieu. D'autres, semble-t-il, ont peine à lui pardonner son témoignage négatif et pourtant décisif sur la non-existence à Jérusalem, à la fin du iv^e siècle, de la tradition relative au tombeau de la Vierge. Nous trouvons, en effet, en lui un Palestinien qui a passé plus de quarante ans dans sa patrie, aux alentours de la Ville Sainte, et par la manière dont il parle de la mort de Marie, on va voir qu'il ignorait complètement l'existence de son tombeau dans la vallée de Gethsémani.

C'est dans un écrit polémique dirigé contre les antiodicomarianites, négateurs de la perpétuelle virginité de Marie, qu'il a été amené à nous dire son sentiment sur le sujet qui nous occupe. Cette dissertation avait d'abord été rédigée sous forme de lettre au clergé et aux fidèles d'Arabie. En 377, au moment d'achever son ouvrage intitulé *Panarion*, Épiphane l'inséra telle quelle sous le numéro 78 de son catalogue des hérésies. Nous n'avons pas à la juger au point de vue littéraire : comme la plupart des écrits de l'évêque de Salamine, elle est prolixe et pleine de répétitions. Le passage principal qui doit solliciter notre attention est ainsi conçu :

« L'Évangile dit : *Et à partir de ce jour, le disciple prit Marie chez lui (Ioan. xix, 27)*. Si elle avait eu un mari, si elle avait eu une maison et des enfants, elle se serait retirée chez elle et non chez un étranger. Mais il ne faut pas que certains tournent cela à leur perte, et paraissent en prendre prétexte, sous l'instigation d'une pensée perverse, pour se donner pour compagnes des *agapètes*. Le cas de Marie a été réglé par une sage disposition divine, et il faut le considérer comme faisant exception à la conduite commune qui s'impose à qui veut vivre selon Dieu. *Du reste, après que la recommandation de Jésus eut été accomplie, et que Jean l'eut prise chez lui, elle ne resta plus auprès de lui*. Et s'il paraît à certains que nous faisons erreur, qu'ils fouillent les Écritures. *Ils n'y trouveront ni la mort de Marie, ni si elle est morte, ni si elle n'est pas morte; ni si elle a été ensevelie, ni si elle n'a pas été ensevelie*. Jean entreprit bien un voyage en Asie, mais il ne dit nulle part qu'il emmena avec lui la Sainte Vierge. *L'Écriture a gardé un silence complet [sur la fin de Marie], à cause de*

la grandeur du prodige (1), pour ne pas frapper d'un étonnement excessif l'esprit des hommes. Pour moi, je n'ose parler [de ce prodige]; je le garde en ma pensée, et je me tais. Peut-être même avons-nous trouvé quelque part des traces de cette sainte et bienheureuse, comme quoi il est impossible de découvrir qu'elle est morte. D'une part, en effet, Siméon dit d'elle : Et toi-même, un glaive transpercera ton âme, afin que soient dévoilées les pensées cachées dans le cœur d'un grand nombre. (Luc. II, 35.) D'autre part, l'Apocalypse de Jean dit que le dragon se précipita sur la femme qui avait engendré l'enfant mâle, et que les ailes de l'aigle furent données à la femme, et elle fut enlevée dans le désert, afin que le dragon ne pût la saisir. (Apoc. XII, 13 sq.). Il est possible que cela se soit accompli en Marie. Je n'affirme pas cependant cela d'une manière absolue, et je ne dis pas qu'elle demeura immortelle; mais je ne décide pas non plus qu'elle est morte. L'Écriture, en effet, s'est élevée au-dessus de l'esprit humain, et a laissé ce point dans l'incertitude, par révérence pour cette Vierge incomparable, pour couper court à toute pensée basse et charnelle à son sujet. Est-elle morte, nous l'ignorons. En tout cas, si elle a été ensevelie, elle n'a jamais eu commerce avec un homme. Loin de nous ce blasphème! Et qui voudra se faire un nom dans le domaine de l'insanité, en lançant contre elle un soupçon calomnieux, et, ouvrant la bouche, remuant la langue et desserrant les lèvres, exprimer à son sujet une pensée perverse? Qui voudra, au lieu de louer, de glorifier et de vénérer la Sainte Vierge et son corps digne de tout honneur, vomir contre elle de grossières injures? » (2)

Ce long passage est curieux à plus d'un titre. Dans la suite de l'argumentation contre les antidicomarianites, il constitue proprement

(1) ἀλλ' ἀπλῶς ἐσιώπησεν ἡ Γραφή διὰ τὸ ὑπερβάλλον τοῦ θαύματος : Pétavius a traduit : « sed de ea re penitus Scriptura conticescit, id quod « propter admirationis vehementiam » factum arbitror ». Ni dans son sens premier, ni dans le contexte, le mot θαῦμα ne signifie admiration, mais objet d'admiration, prodige, miracle. Plus d'un théologien, sans doute, s'en est tenu à la traduction latine de ce passage, car nous n'en avons trouvé aucun qui parle de ce prodige mystérieux que saint Epiphane veut taire, et qu'il finit quand même par avouer timidement, en prenant toute sorte de précautions.

(2) *Contra haereses*, haer. LXXVIII, 10-11; *P. G.*, t. XLII, col. 716. Du texte original nous ne transcrivons que les passages principaux : Ἄλλὰ καὶ εἰ δοκοῦσί τις ἐσφάθαι, ζητήσωσι τὰ ἔγνη τῶν γραφῶν, καὶ εὑρωσιν ἂν οὔτε θάνατον Μαρίας, οὔτε εἰ τέθνηκεν, οὔτε εἰ μὴ τέθνηκεν οὔτε εἰ τέθαπται, οὔτε εἰ μὴ τέθαπται ἀπλῶς ἐσιώπησεν ἡ Γραφή, διὰ τὸ ὑπερβάλλον τοῦ θαύματος, ἵνα μὴ εἰς ἐκπληξιν ἀγάγη τὴν διάνοιαν τῶν ἀνθρώπων. Ἐγὼ γὰρ οὐ τολμῶ λέγειν, ἀλλὰ διανοούμενος σιωπῆν ἀσκήσω. Τάχα γάρ που καὶ ἔγνη εὑρομὲν τῆς ἀγίας ἐκείνης καὶ μακαρίας, ὡς οὔτε εὑρεῖν ἔστι τὸν θάνατον αὐτῆς... Τάχα δὲ δύναται ἐπ' αὐτῇ πληροῦσθαι οὐ πάντως δὲ ὀρίζομαι τοῦτο, καὶ οὐ λέγω, ὅτι ἀθάνατος ἔμεινεν ἀλλ' οὔτε διαβεβαιούμαι εἰ τέθνηκεν.

une digression. En rapportant les paroles de l'Évangile : *Et à partir de ce moment, le disciple prit Marie dans sa maison*, Épiphané songe que certains clercs pourraient y trouver un prétexte pour garder à leur service des *subintroductae*. Il fonce aussitôt contre cette fausse exégèse, et, ne pouvant nier que Jean obéit à la recommandation de Jésus, et qu'il prit avec lui Marie, il se hâte d'ajouter que cette cohabitation ne dura pas longtemps. Elle dura sans doute aussi longtemps que la Vierge demeura sur la terre. Elle avait cessé, lorsque Jean se rendit en Asie, car le disciple bien-aimé ne dit nulle part qu'il emmena avec lui la Sainte Vierge. Cette question conduit notre docteur à une autre digression : Comment Marie a-t-elle quitté cette terre ? Il répond que là-dessus l'Écriture a gardé un silence complet, *à cause de la grandeur du prodige, qui aurait plongé l'esprit humain dans la stupéfaction*. Mais de quel prodige s'agit-il ? Épiphané ne veut pas nous le dire : il le garde pour lui. Puis, voici qu'il se ravise, et qu'il laisse percer quelque peu son secret : le prodige, c'est que Marie a été enlevée au ciel sur les ailes de l'aigle, qui est évidemment Jésus. C'est ce qu'a marqué Jean dans son Apocalypse, en parlant de la femme qui s'envola au désert sur les ailes de l'aigle, et échappa ainsi aux prises du dragon. C'est pourquoi il est impossible de découvrir dans l'Écriture que Marie soit morte. Il y a bien les paroles du vieillard Siméon, qui semblent faire allusion à un martyre ; mais ce doit être un martyre d'ordre spirituel, car le glaive dont il est question transpercera non le corps, mais l'âme de la Vierge-Mère. Mais Épiphané croit en avoir trop dit : il se hâte d'ajouter qu'il ne veut point affirmer absolument que Marie est demeurée immortelle ; il ne veut pas le nier non plus, et déclarer catégoriquement qu'elle est morte. Au fond, on voit très bien qu'il penche pour l'immortalité. En tout cas, il garde à part lui son secret sur le prodige merveilleux qui a suivi le départ de Marie de cette terre. Ce prodige, cela est clair, c'est l'enlèvement au ciel, c'est l'Assomption. De cela le saint docteur ne doute pas. Il connaît le terme ; il n'ose se prononcer absolument sur la voie par laquelle la Vierge y est arrivée. Et si l'on se demande pourquoi ce silence sur le prodige et cette circonspection sur les préambules de l'Assomption, qu'on fasse attention que, sur la fin de sa lettre, notre docteur doit réfuter une erreur tout opposée à celle des anticomaritanes : il doit dire un mot des collyridiens, ou plutôt des collyridiennes, sorte de confrérie de femmes arabes qui se réunissent pour offrir à la Sainte Vierge de petits gâteaux

de fleur d'orge. De ces collyridiennes Épiphane parlera plus longuement dans le chapitre suivant du *Panarion*, et les rangera sous le numéro 79 de son catalogue. Mais déjà il les prend à partie fort vivement, leur reprochant de faire de Marie une déesse, à laquelle elles se permettent d'offrir des sacrifices, bien qu'au fond il ne soit pas très bien renseigné sur le but que se proposent ces soi-disant prêtresses (1). Or, affirmer catégoriquement que Marie n'est pas morte, ne serait-ce pas fortifier en quelque façon l'erreur des collyridiens? C'est pourquoi, en terminant sa lettre, notre docteur retire en quelque sorte la sympathie spéciale qu'il avait paru témoigner à la thèse de l'immortalité, et sa position finale est celle de l'agnostic impartial. Mais qu'on remarque bien que cet agnosticisme porte non sur le fond même de la doctrine de l'Assomption, mais sur ce qui a précédé l'Assomption, sur la question de la mort :

« Si la Sainte Vierge est morte et a été ensevelie, sa dormition a été entourée d'honneur; la mort l'a trouvée pure, et sa couronne a été celle de la virginité. Si elle a été tuée, suivant ce qui est écrit : « Et un glaive transpercera ton âme », elle brille parmi les martyrs, et son corps très saint est proclamé bienheureux (ou : est comblé de félicité?) (2); par elle, en effet, la lumière s'est levée sur le monde. Ou bien elle est restée en vie; car à Dieu rien n'est impossible, et il peut faire tout ce qu'il veut. En fait, personne ne sait quelle a été sa fin. » (3)

Ce passage ne doit pas être séparé de celui qui précède. Le regard d'Épiphane se fixe ici uniquement sur la voie par laquelle Marie est parvenue à la gloire parfaite. L'idée ne lui vient même pas de se demander si la Mère de Dieu est ressuscitée, au cas où elle serait morte. La résurrection, dans ce cas, est pour lui un fait acquis, qu'il laisse, du reste, entendre en disant que la dormition de Marie, *κοίμησις*, a été entourée d'honneur, et que son corps, si elle a été martyre, a eu un sort digne d'envie. Il faut toujours se souvenir que le saint docteur pense au miracle prodigieux, *τὸ ὑπερβάλλον τοῦ θαύματος*, qu'il n'a pas voulu exprimer clairement, et qu'il

(1) *Contra haereses*, haer. LXXIX, 9 : ἤτοι γὰρ ὡς αὐτὴν προσκυνοῦντες... ἤτοι ὑπὲρ αὐτῆς προσφέρειν ἐπιχειροῦσι... τὸ πᾶν ἐστὶν ἡλίθιον καὶ ἀλλότριον. *P. G.*, t. XLII, col. 753 C.

(2) καὶ ἐν μακαρισμοῖς τὸ ἅγιον αὐτῆς σῶμα : Pétavi traduit : *et sacrum illius corpus omni felicitate cumulatam est*. Cette traduction affirme équivalement la résurrection de Marie. Nous hésitons à la croire exacte.

(3) Ἦτοι γὰρ ἀπέθανεν ἡ ἅγια παρθένος καὶ τέθαπται, ἐν τιμῇ αὐτῆς ἢ κοίμησις, καὶ ἐν ἀγνεῖα ἢ τελευτῇ, καὶ ἐν παρθενίᾳ ὁ στέφανος ἤτοι ἀνηρέθη, καθὼς γέγραπται : Καὶ τὴν ψυχὴν αὐτῆς διελεύσεται ῥομφαία ἐν μάρτυσιν αὐτῆς τὸ κλέος, καὶ ἐν μακαρισμοῖς τὸ ἅγιον αὐτῆς σῶμα, δι' ἧς φῶς ἀνέτειλε τῷ κόσμῳ ἤτοι δὲ ἔμεινε. Καὶ γὰρ οὐκ ἄδυναται τῷ Θεῷ πάντα ποιεῖν, ὅσα περ βούλεται τὸ τέλος γὰρ αὐτῆς οὐδεὶς ἔγνω. *Haer. LXXVIII*, 24, col. 737 A.

a laissé seulement entrevoir. Notre exégèse est nouvelle, et surprendra sans doute plus d'un critique. Nous la croyons pourtant conforme à la vraie pensée de saint Épiphane. Cette pensée s'éclaire à la lumière d'autres textes, et tout d'abord par le beau parallèle entre Ève et Marie que le saint développe dans cette même lettre aux chrétiens d'Arabie : Ève n'a été que la figure de Marie; c'est à Marie, en réalité, que s'appliquent les paroles de la Genèse : *Mère des vivants — J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne*. C'est par Ève que la mort est entrée dans le monde. Marie est la vraie mère des vivants et la cause de la vie (1). Dans la réfutation des collyridiens, nous lisons ce passage :

« Jésus ne permit pas à Marie d'administrer le baptême ni de bénir les disciples. Il ne lui commanda pas d'exercer l'autorité sur la terre; *ce qu'il a voulu, c'est qu'elle soit un tabernacle saint, et qu'elle soit en possession de son royaume.* » (2)

Ce royaume de son Fils, la Mère de Dieu le possède-t-elle seulement à moitié, en son âme, et non avec son corps? Écoutons la réponse donnée dans un autre endroit du *Panarion* :

« *Comment Marie la sainte n'héritera-t-elle pas, avec sa chair, du royaume des cieux, elle qui n'a commis ni fornication, ni impudicité, ni adultère, ni impureté quelconque, mais qui est restée immaculée?* » (3)

Enfin, saint Épiphane est du nombre des Pères qui ont expressément enseigné la résurrection glorieuse et définitive des ressuscités de Pâques (4). Peut-on supposer que dans l'hypothèse de la mort de Marie, il ait admis que le corps virginal ait subi la destinée commune à toute chair, et qu'il attende encore dans la poussière du tombeau la résurrection glorieuse?

(A suivre.)

M. JUGIE.

Rome.

(1) Αὕτη ἐστὶν ἡ παρὰ μὲν τῆς Εὐχ. σημειομένη, δι' αἰνίγματος λαβοῦσα τὸ καλεῖσθαι μήτηρ ζώντων, κ. τ. λ. *Ibid.*, 18, col. 728-729.

(2) Οὐκ ἐπέτρεψεν αὐτῇ δοῦναι βῆπτισμα, οὐκ εὐλογῆσαι μαθητάς. Οὐ γὰρ τὸ ἄρχειν ἐπ' τῆς γῆς ἐκέλευσεν, ἢ μόνον ἁγίασμα αὐτὴν εἶναι, καὶ καταξιοθῆναι τῆς αὐτοῦ βασιλείας. *Haer.* LXV, 7; *Ibid.*, col. 749.

(3) Πῶς οὐ κληρονομήσει Μαρία ἡ ἁγία μετὰ σαρκὸς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν... ἄχραντος μείνασα; *Haer.* XLII, 12, 3, refut. VI: *P. G.*, t. XLI, col. 777. Par lui-même, ce passage constituerait plutôt une objection contre la doctrine de l'Assomption, à cause du futur κληρονομήσει, qui semble nous transporter au jour de la résurrection générale. En fait, d'après le contexte, ce futur n'est qu'un futur oratoire. Il faut, du reste, considérer ce texte à la lumière des autres, que nous avons cités.

(4) *Haer.* XLII, refut. XVI et XXIV: *P. G.*, t. XLII, col. 800; *Ancoratus*, 100, éd. Holt, t. I, Leipzig, 1915, p. 120-121.